

COMMUNE D'ARREST

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 17 juin 2016

Le dix-sept juin deux mille seize, 18 heures 00, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de Mme Lysiane JOLY, Maire. Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Mme Delphine FORESTIER, excusée. M. Davy PACQUES est désigné comme secrétaire. Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire et les conseillers municipaux souhaitent la bienvenue à Mme Catherine CAUDRON, nouvellement élue.

I- PROJET DE TRAVAUX SUR LA NOUVELLE MAIRIE

Mme le Maire présente au conseil municipal les plans du projet modifié par le cabinet LAMY, conformément aux remarques faites le 29 avril dernier.

Ces plans sont validés par le conseil. Le cabinet est désormais invité à monter le dossier de permis de construire, ainsi qu'à établir un programme détaillé et un budget prévisionnel de l'opération. Certains travaux devraient pouvoir être réalisés en interne par les employés communaux. Les demandes de subventions pourront être déposées en fonction des différents choix retenus.

II- INDEMNITES DES ELUS

Mme le Maire explique que depuis le 1^{er} janvier 2016, les indemnités des maires de communes de 500 à 999 habitants sont fixées à titre automatique au taux plafond correspondant à 31% de l'indice 1015. Pour ce qui est des trois adjoints au Maire, il est proposé que chacun perçoive la même indemnité, soit 8.25 % de l'indice 1015, correspondant à ce que touchaient depuis 2014 le 1^{er} et le 2^{ème} adjoints. Le conseil municipal valide ces propositions.

Pour ce qui est des délégations de compétences, M. le 1^{er} adjoint se voit attribuer les finances, la voirie et les bâtiments communaux, ainsi que l'urbanisme. Mme la 2^{ème} adjointe sera déléguée aux fêtes et cérémonies, au fleurissement et à la salle des fêtes. M. le 3^{ème} adjoint reçoit délégation pour ce qui est de l'école et de la cantine, la jeunesse et des sports, ainsi que la bibliothèque.

III- COMMISSIONS ET SYNDICATS

Mme le Maire se substituera à M. Jean-René LELONG au sein des commissions communales, du Centre communal d'action sociale, du comité consultatif des pompiers et du CNAS (comité d'œuvres sociales des employés communaux). Les conseillers municipaux qui le désirent s'inscrivent ensuite dans les commissions formées en 2014. Mme Catherine CAUDRON participera ainsi à la commission des finances, des bâtiments communaux, des fêtes, du fleurissement et des parcours pédestres ; En plus de leurs précédentes attributions, Mme Eliane HOUARD à celles du bulletin municipal, de la jeunesse et des sports, et des parcours pédestres, et Mme Bénédicte FOUQUEMBERG participera à la commission voirie. ; pour ce qui est de la commission d'appels d'offres, Mme Eliane HOUARD passe titulaire et M. Christophe BOULET devient suppléant. Pour ce qui est des syndicats, Mme Lysiane JOLY remplacera M. Jean-René LELONG au SIAEEV et à la FDE 80.

IV- ASSAINISSEMENT : RAPPORT DU DELEGATAIRE

Comme chaque année, VEOLIA a fait parvenir en tant que fermier son rapport concernant l'exploitation du réseau en 2015. A partir de celui-ci, la commune a élaboré son rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public d'assainissement collectif 2015. Celui-ci est approuvé par le conseil municipal et sera publié sur le site internet www.services.eaufrance.fr.

V- QUESTIONS DIVERSES

Tondeuse à gazon

M. Armel BOUCHARD explique que la tondeuse est hors service. Trois devis sont présentés au conseil municipal pour la remplacer. Après en avoir délibéré le conseil retient le devis du Garage du Lion (St-Blimont) correspondant à une tondeuse John Deere de 54 cm de largeur de coupe, avec kit mulching, pour un coût de 1 580.33 euros HT.

La question de la mutualisation des moyens entre communes est évoquée, notamment en matière de gros matériel. Mme le Maire explique à cette occasion que la Communauté de communes vient d'acquérir un broyeur de branchages que chaque commune pourra utiliser. Les employés ont d'ailleurs reçu récemment une formation sur cet engin.

Travaux d'isolation des bâtiments

Le Département ne subventionnera finalement que le remplacement des fenêtres de l'école et la pose des volets. La délibération de demande de participation est donc reformulée dans ce sens, avec 6 810.13 euros HT de subvention pour 27 240.51 euros HT de travaux. L'entreprise SOMACA a été contactée afin qu'elle fasse le maximum pour réaliser ces travaux avant la rentrée scolaire.

Une réunion de la commission bâtiments aura lieu prochainement : l'accessibilité ainsi que l'électricité de l'école et de la salle des fêtes seront abordées. Un souci d'infiltration d'eau dans la salle de babyfoot a également été signalé par M. Cyril GUILBAUT. M. Stéphane BOURGEOIS a consulté le dernier rapport de VERITAS et en fait le compte-rendu. Les différents problèmes qui en découlent seront abordés en commission. La question des habilitations des employés communaux en matière d'électricité est également soulevée. Mme le Maire explique qu'en matière de sécurité, il est envisagé une formation « extincteurs » avec la société chargée de l'entretien des appareils communaux. Des précisions sont attendues.

Accueil de loisirs

Mme le Maire donne le compte-rendu de la réunion de travail qui s'est tenue dernièrement. L'ALSH débutera le mercredi 6 juillet prochain. Le mode de fonctionnement des animations « jeunes » restera garanti au sein du nouveau regroupement intercommunal jusqu'en 2020. Pour ce qui est de la création d'un ALSH pendant les petites vacances, la CCBSS travaille sur le sujet ; les enfants devraient se répartir sur les sites d'Arrest et de Franleu. Par contre, une participation de la commune sera certainement demandée. Les TAP reprendront le jeudi 1^{er} septembre. Le bilan de l'année écoulée n'a pas encore été dressé.

Fête locale

Tous les manèges ont été placés sur le parking en herbe, améliorant la sécurité.

Lotissement de la Sollette

La viabilisation des parcelles va commencer. La société VEOLIA interviendra dès la semaine 25. Les autres entreprises suivront. La construction des logements ODA devrait débuter en septembre. Le coût de ces travaux pour la commune sera connu prochainement, tout comme le prix au m² du terrain pour les 19 parcelles à bâtir.

Logements OPSOM

La construction des logements s'achève. Ceux-ci devraient être loués en juillet prochain. La famille FOUACHE Jislain a été retenue par l'OPSOM pour y résider. Les deux autres familles viennent de l'extérieur du village.

Jurés

Le conseil municipal procède au tirage au sort des jurés pour la liste préparatoire du jury d'assises 2017. Sont retenus : M. Patrick DRON, M. Mathieu FOUQUEMBERG, et Mme Nathalie GRAS épouse HEMERYCK.

VI- QUESTIONS D'INITIATIVES

Une plaque du réseau de téléphone claqué au passage des véhicules rue à Cailloux. Un joint caoutchouc sera mis en place.

Les désagréments causés par le bouilleur de cru sont évoqués. Mme le Maire lui demandera l'an prochain de s'installer un peu plus loin des habitations.

M. Philippe LAFOLIE déplore le vol de géraniums au niveau du pont rue Basse Boulogne.

Mme Eliane HOUARD mentionne la bonne saison du club de football d'Arrest qui monte de division et qui jouera la finale de la coupe du Vimeu.

A ce sujet, M. Patrick DRON signale que les pourtours du stade n'avaient pas été tondus lors du dernier match. M. Armel BOUCHARD explique que le club avait fait sa demande trop tard pour que le travail soit réalisé à temps.

